



Fiches-labels

Biogarantie - cosmétiques

Les produits sont conformes aux stipulations du cahier des charges "COSMOS-standard : Cosmetics organic and natural standard".



Label Biogarantie

Nom officiel

Biogarantie

Site web

<http://www.biogarantie.be>

Produits concernés

Macérats, huiles essentielles, huiles végétales - Soins visage et corps

Portée du label

Environnement et santé

Critères du label

Critères environnementaux : ingrédients végétaux bio si possible et transformation selon des

procédés écologiques.

Le produit doit être conforme aux stipulations mentionnées au cahier des charges "COSMOS-standard : Cosmetics organic and natural standard".

Plus d'infos dans la fiche sur Cosmos-Organic

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

Cahier des charges Biogarantie : http://www.certisys.eu/doc/RX2002fr09_7651.pdf

Qui est « derrière » ce label ?

Le label Biogarantie® est géré, en Belgique francophone, par l'union professionnelle Probila-Unitrab (préparateurs/transformateurs, distributeurs, points de vente et catering) et par l'UNAB (producteurs) en Belgique néerlandophone, par BioForum Vlaanderen.

Contrôle indépendant

- Certisys
- Pour la certification du cahier des charges Cosmos-standard (uniquement pour les règles de certification bio) : ICEA, BDIH, Soil Association, Ecocert

Avis d'écoconso

Label qualitatif apposé sur une fraction actuellement restreinte de produits "bruts".

Références écoconso

Fiche-conseil 169 : [Les labels pour cosmétiques](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

nc

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/biogarantie-cosmetiques>